LE BOURG D'HEM



Bulletin d'infos communales **2ème trimestre 2026 N°122**

Directeur de la publication
Noël DESCHAMPS
Mise en page : Mairie du BOURG D'HEM
Dépôt légal : Décembre 1995
Imprimé par nos soins

SOMMAIRE

ÉDITO	p.1
INFOS PRATIQUES	p.2
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL	p.3-4
SIVU DES ÉCOLES	p.5
BUDGET PRINCIPAL	p.5-7
BRÈVES	p.10-12

Marc Bloch, l'histoire au service de l'avenir



À l'heure où nos communes rurales sont confrontées à de nombreux défis – attractivité, transmission des patrimoines, renouvellement des générations, adaptation au changement climatique –, il est parfois utile de se tourner vers ceux qui ont su comprendre les territoires avec intelligence et humanité.

Parmi eux, Marc Bloch qui vient d'entrer au Panthéon, lui qui avait choisi la Creuse et le hameau des Fougères comme lieu de résidence, occupe une place particulière. Historien de renommée internationale, résistant, il considérait que l'histoire ne devait pas être une simple accumulation de dates, mais un moyen de mieux comprendre les femmes, les hommes et les sociétés dans lesquelles ils vivent. Il rappelait que l'ignorance du passé empêche souvent de construire l'avenir.

Cette réflexion résonne particulièrement dans notre commune. Notre village est riche de son patrimoine naturel, de son histoire, de ses paysages façonnés par des siècles de travail agricole et de vie collective. Chaque chemin, chaque pierre, chaque hameau raconte une histoire qui mérite d'être connue et transmise.

Marc Bloch portait justement un regard attentif sur les campagnes françaises. Il savait que les territoires ruraux n'étaient pas des espaces figés, mais des lieux d'innovation, d'adaptation et de solidarité. Cette vision reste d'une grande actualité. Nos communes évoluent, accueillent de nouveaux habitants, développent de nouveaux projets tout en préservant ce qui fait leur identité.

À travers ce bulletin municipal, nous poursuivons modestement cette mission de transmission. Informer sur les projets communaux, mettre en valeur les initiatives associatives, rappeler les événements qui rythment la vie locale, c'est aussi écrire l'histoire de notre commune, celle que les générations futures liront peut-être avec intérêt.

En cette période où les repères sont parfois fragilisés, souvenons-nous de cette pensée de Marc Bloch : comprendre notre passé permet de mieux agir dans le présent. C'est ensemble, forts de notre histoire et confiants dans notre avenir, que nous continuerons à faire vivre Le Bourg-d'Hem.

Bonne lecture à toutes et à tous.

INFOS PRATIQUES

Horaires d'ouverture de la Mairie

	MATIN	APRÈS-MIDI
Lundi	*9 H – 12 H 30*	*Fermé au public*
Mardi	9 H - 13 H	Fermé
Mercredi	9 H - 12 H 30	13 H 30 - 18 H
Jeudi	9 H - 13 H	Fermé
Vendredi	9 H - 12 H 30	13 H 30 - 16 H
Samedi	Par mail et téléphone uniquement	

☎ : **05.55.62.16.57** **Attention changement d'adresse Mail : mairie@lebourgdhem.com**

🖷 : **05.55.62.11.22** **Site Internet : http://www.lebourgdhem.fr**

mairiebourgdhem

TÉLÉCHARGEZ ILLIWAP **L'APPLICATION MOBILE DE LA COMMUNE**

URBANISME

Depuis le 1er janvier 2022, il est possible de déposer les dossiers de demande d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme) de manière dématérialisée à l'adresse mail urbanisme@lebourgdhem.com

Assistante Sociale

UTAS La Souterraine : 05.55.63.93.00

Urgences :

Médecins de garde : (nuit de 20 h à 8 h et week-end) : 05 55 41 82 02

Pompiers : 18 Pharmacies de garde : 32 37 SAMU : 15

RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

I) Séance du 05 juin 2026

Le compte rendu de la séance extraordinaire du 29 avril 2026 est adopté à l'unanimité.

1- ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS POUR LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES AU SCRUTIN MAJORITAIRE

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :
MM. Christian POTHEAU, Gilles THALAMY, Benjamin LASNIER, Anaïs LEYS
La présidence du bureau est assurée par le maire.

b) Les candidatures enregistrées :

DESCHAMPS Noël
POTHEAU Christian
THALAMY Gilles
FRAPPAT Olivier

M. le maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du (ou des délégués) en vue des élections sénatoriales.
Le maire indique que doivent être élus un délégué et trois suppléants.

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :
- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 11
- majorité absolue : 5

c) Élection du délégué

Ont obtenu :
- M Noël DESCHAMPS onze voix

M. DESCHAMPS Noël ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

d) Élection des suppléants

- M. Christian POTHEAU 11 voix
- M. Gilles THALAMY 11 voix
- M. Olivier FRAPPAT 11voix

M. POTHEAU Christian ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales.
M. THALAMY Gilles ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales.
M. FRAPPAT Olivier ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales.

2- VALIDATION NOUVEAU PLAN DE FINANCEMENT RÉHABILITATION GRANGE EN LOGEMENT

Monsieur le maire rappelle que la commune s'est portée acquéreur d'une grange délabrée et d'un terrain situé en centre bourg afin d'y créer une maison multigénérationnelle et de réhabiliter la grange en logement. Ces bâtiments étant à proximité immédiate du gîte d'étape qui accueille 27 couchages, l'ensemble de ce parc immobilier communal sera relié à un réseau de chaleur par géothermie

Ce projet est divisé en trois dossiers pour un coût total de 1 105 563,00 € HT soit 1 326 675,60 € TTC.

Il explique qu'il convient de modifier le plan de financement du dossier concernant la réhabilitation de la grange en logement.

Il donne ensuite lecture du nouveau plan de financement.

Dossier 2/3 Transformation de la grange en logement

Travaux	213 140,00 € H.T.
Maîtrise d'œuvre :	19 760.00 € H.T.
Acquisition Foncière :	20 000,00 € H.T
Études :	12 800, 00 € HT
Soit un montant total de :	**265 700,00 € H.T.**

Plan de financement :

- Fonds Vert – Recyclage foncier :	154 160,00 €
- Conseil Départemental Boost'habitat :	30 000,00 €
- Fonds propres :	81 540,00 €
- TOTAL :	265 700,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** le nouveau plan de financement pour le dossier réhabilitation de la grange en logement.

- **DEMANDE** l'attribution de la subvention suivante :

Dossier 2/3 « Transformation de la grange en logement » :

- Fonds Vert – Recyclage foncier pour un montant de 154 160 €

- **PRÉCISE** que les travaux seront réalisés seulement après l'accord de ces subventions.

- **DÉCIDE** de prévoir la dépense au budget primitif 2026 dans le but de réaliser les travaux au cours de l'exercice 2026.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H30





SCOLARITÉ

Depuis la fermeture de l'école du Bourg d'Hem, les enfants de la commune sont accueillis au sein des écoles maternelle et élémentaire de Bonnat. Cette année, huit élèves y étaient scolarisés, et neuf enfants y feront leur rentrée à la prochaine rentrée scolaire.

Le Bourg d'Hem est membre du SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique), qui assure notamment la gestion des dépenses liées au fonctionnement des écoles. À ce titre, la commune participe financièrement à ces dépenses, en fonction du nombre d'élèves scolarisés. En 2026, cette contribution s'élève à environ 33 000 euros.

À la suite des dernières élections municipales, les représentants de la commune au sein du SIVU ont été renouvelés. Noël Deschamps, maire, et Sophie Fournier-Gassie, conseillère municipale, siègent désormais au sein du syndicat.

Parmi les premiers dossiers qui les attendent figure l'adaptation des bâtiments scolaires aux épisodes de fortes chaleurs. Les températures exceptionnellement élevées de ces dernières semaines ont conduit à la fermeture temporaire de l'école maternelle, soulignant la nécessité de mettre en œuvre des solutions durables pour garantir de bonnes conditions d'accueil des élèves et des équipes éducatives.

BUDGET COMMUNAL 2026 : UNE GESTION RESPONSABLE POUR PRÉPARER L'AVENIR

- **Le budget 2026 a été élaboré dans la continuité d'une politique budgétaire prudente, avec des recettes globalement stables et des dépenses maîtrisées.** Cette gestion rigoureuse permet à notre commune de conserver une situation financière saine et d'aborder sereinement la préparation du budget 2027.
 Toutefois, les prochaines années seront marquées par une baisse importante de certaines recettes. En effet, le démontage d'un pylône sur deux de la ligne électrique qui traverse le département de la Creuse, et notamment notre commune, entraînera une diminution des recettes issues de la taxe sur les pylônes électriques.
 Afin d'anticiper cette évolution, la municipalité poursuit son travail de maîtrise des dépenses tout en menant à bien des projets qui permettront, à terme, de réduire certains coûts de fonctionnement et de générer de nouvelles recettes.
 Malgré ces efforts, une légère augmentation des taux des taxes locales est apparue nécessaire. Cette décision a été prise avec la volonté de préserver le pouvoir d'achat des habitants. Notre commune conserve en effet des taux parmi les plus bas des communes voisines, et ceux-ci restent largement inférieurs aux moyennes départementales et régionales. La municipalité a donc choisi une hausse mesurée, afin de maintenir une fiscalité raisonnable tout en garantissant la qualité des services et la poursuite des investissements nécessaires au développement de la commune.

COMPTE FINANCIER UNIQUE PRINCIPAL 2025

SECTION DE FONCTIONNEMENT : Excédent : 345 031,70 €

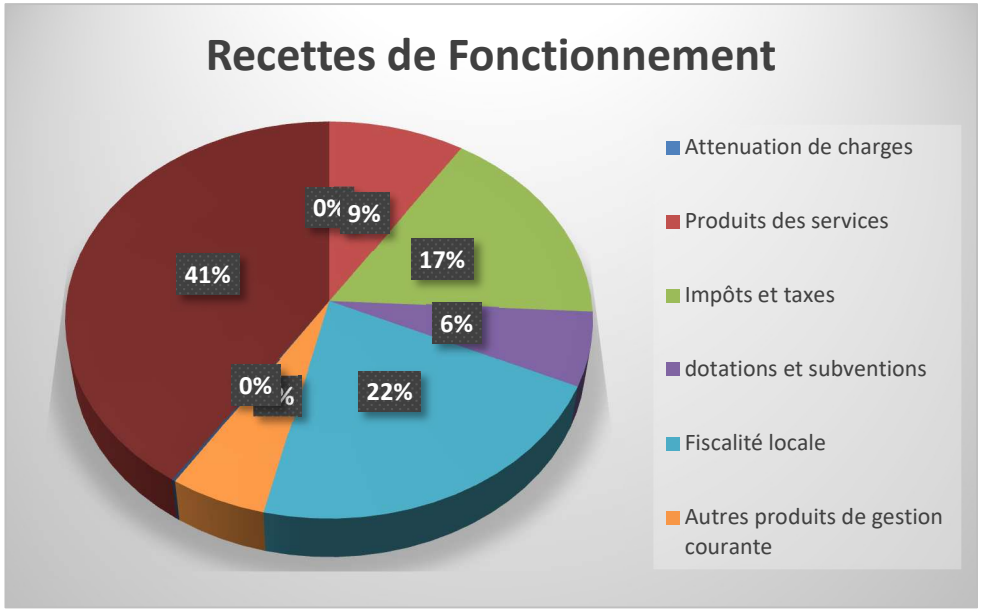
SECTION D'INVESTISSEMENT : Déficit : 11 544,13 €

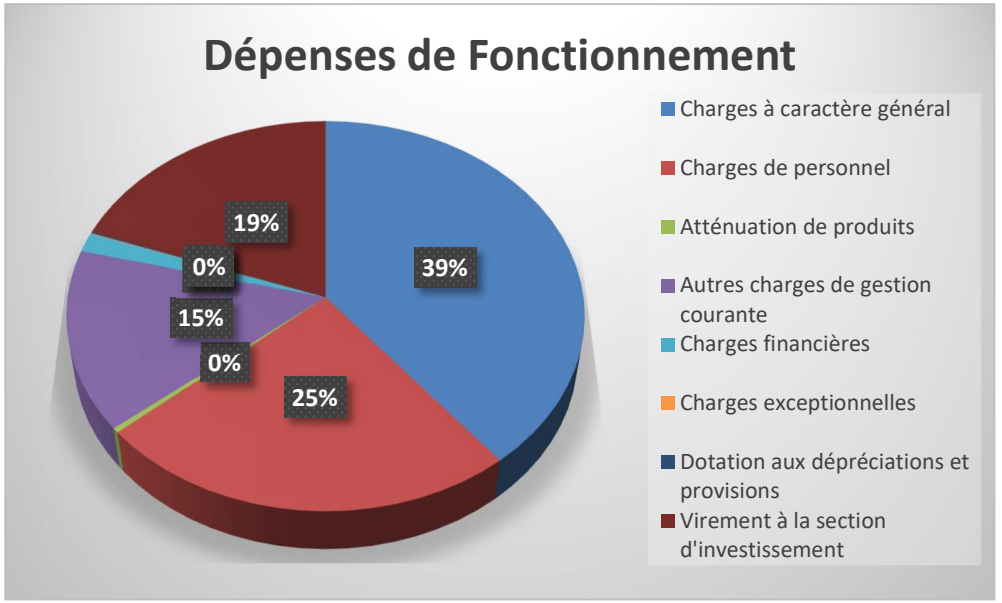
RÉSULTAT : 333 487,57 €

BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2026

Section de Fonctionnement

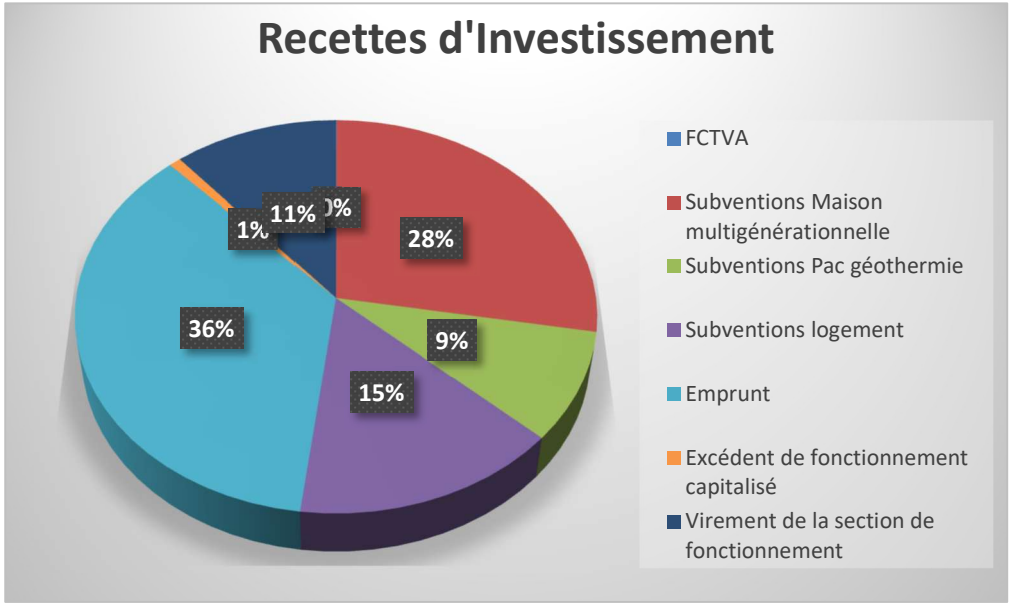
RECETTES	818 368,57	%	DÉPENSES	818 368,57	%
Atténuation de charges	0,00	0	Charges à caractère général	321 183,47	39
Produits des services	74 850,00	9	Charges de personnel	199 560,00	24
Impôts et taxes	136 715,00	17	Atténuation de produits	3 100,00	0
Dotations et subventions	49 105,00	6	Autres charges de gestion courante	122 195,00	15
Fiscalité locale	178 311,00	22	Charges financières	12 850,00	2
Autres produits de gestion courante	44 400,00	5	Charges exceptionnelles	500,00	0
Provisions	1 500,00	0	Dotation aux dépréciations et provisions	1 000,00	0
Excédent antérieur reporté (2023)	333 487,57		Virement à la section d'investissement	157 980,10	19

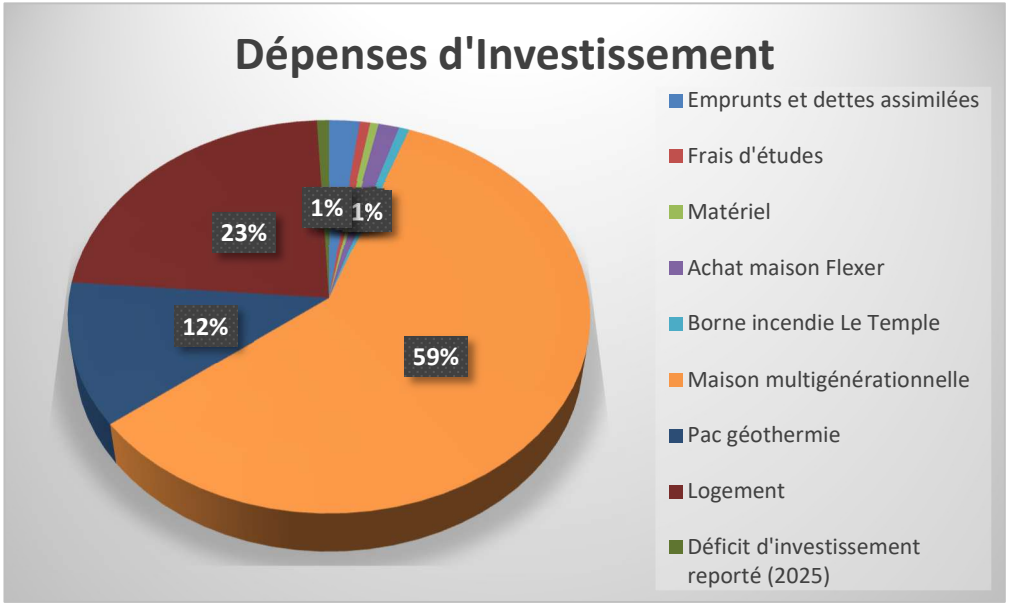




Section d'Investissement

RECETTES	1 415 629,60	%	DÉPENSES	1 415 629,60	%
FCTVA	450,00	0	Emprunts et dettes assimilées	29 410,00	2
Subventions Maison multigénérationnelle	392 301,50	28	Frais d'études	10 000,00	1
Subventions Pac géothermie	127 210,00	9	Matériel	8 000,00	1
Subventions logement	216 144,00	15	Achat maison Flexer	20 000,00	1
Emprunt	510 000,00	36	Borne incendie Le Temple	10 000,00	1
Excédent de fonctionnement capitalisé	11 544,00	1	Maison multigénérationnelle	836 403,60	59
Virement de la section de fonctionnement	157 980,10	11	Pac géothermie	166 056,00	12
			Logement	324 216,00	23
			Déficit d'investissement reporté (2025)	11 544,00	1
					0





COMPTE FINANCIER UNIQUE ASSAINISSEMENT 2025

SECTION D'EXPLOITATION : Excédent : 93 006,09 €

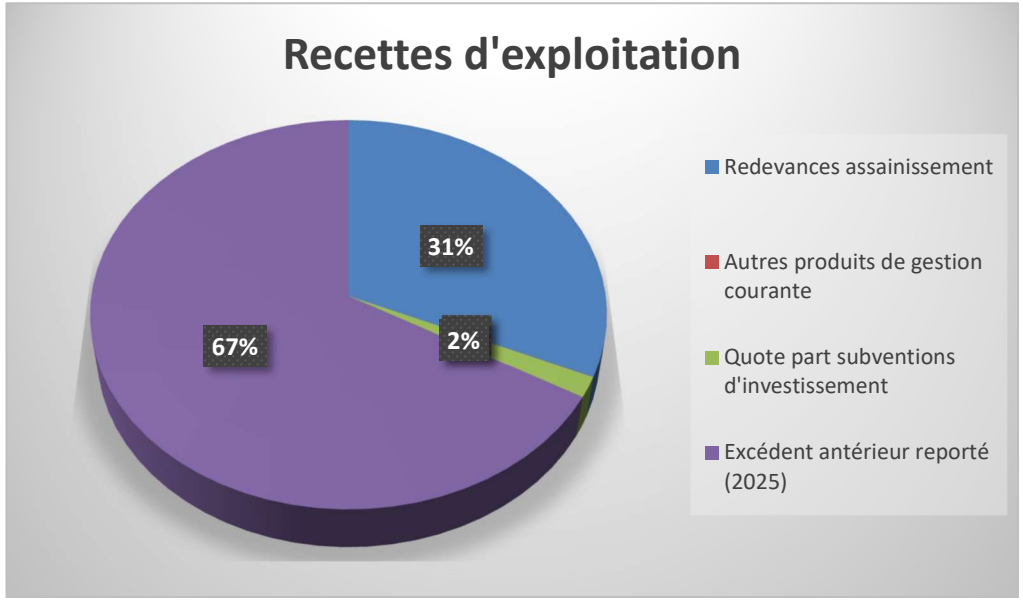
SECTION D'INVESTISSEMENT : Déficit : 21 595,16 €

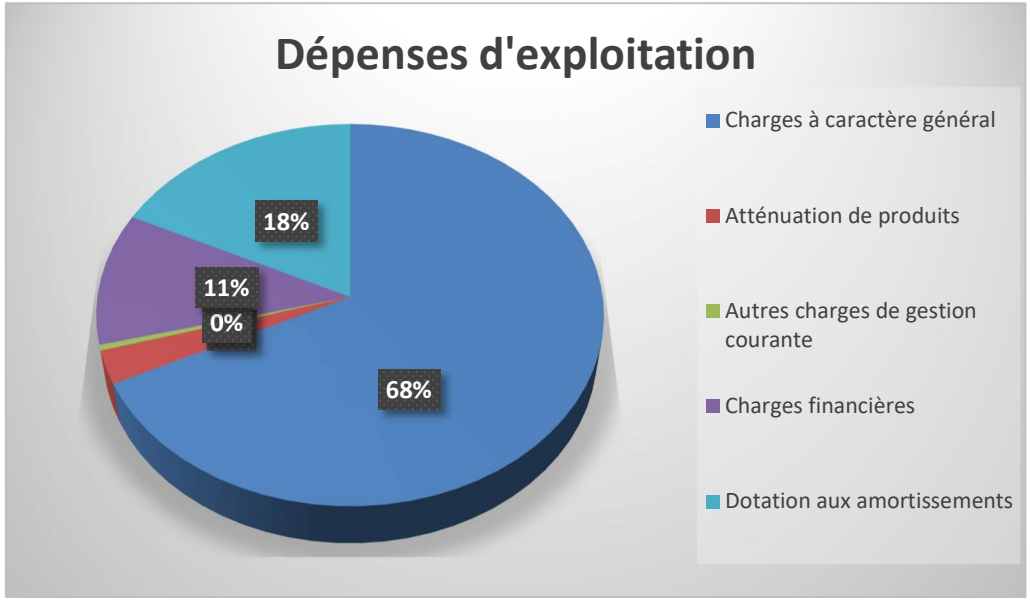
RÉSULTAT : 71 410,93 €

BUDGET ASSAINISSEMENT 2026

Section d'exploitation

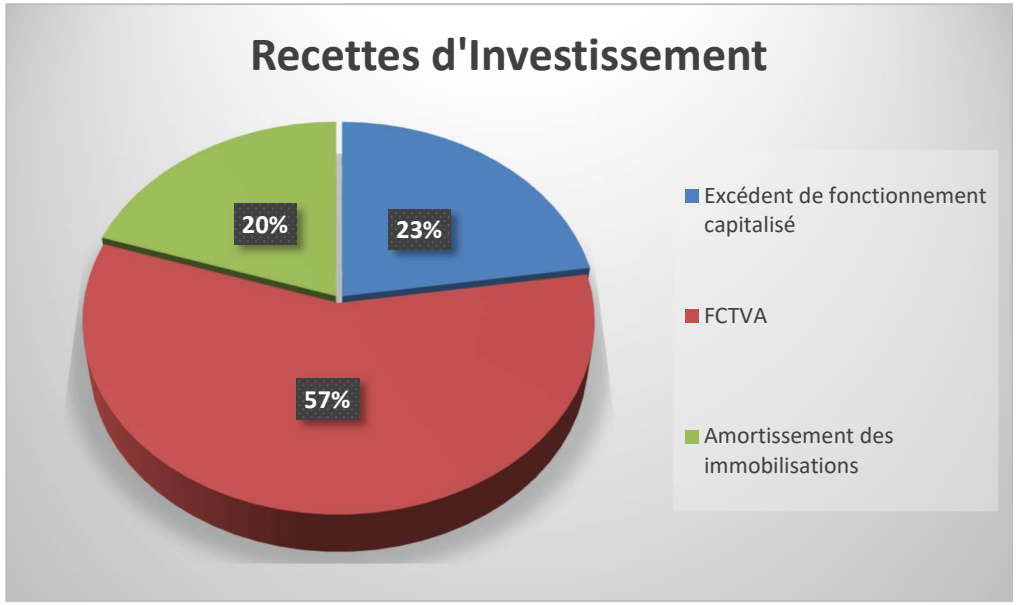
RECETTES	107 085,93	%	DÉPENSES	107 085,93	%
Redevances assainissement	33 850,00	32	Charges à caractère général	72 557,93	68
Autres produits de gestion courante	20,00	0	Atténuation de produits	3 000,00	3
Quote part subventions d'investissement	1 805,00	2	Autres charges de gestion courante	500,00	0
Excédent antérieur reporté (2025)	71 410,93	67	Charges financières	12 007,00	11
			Dotation aux amortissements	19 021,00	18

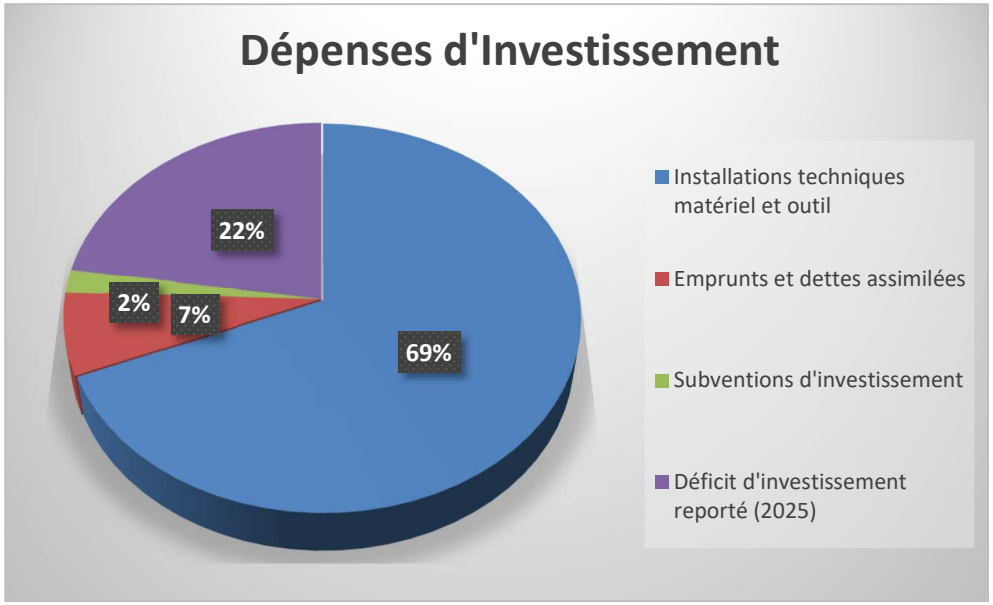




Section d'investissement

RECETTES	95 616,16	%	DÉPENSES	95 616,16	%
Excédent de fonctionnement capitalisé	21 595,16	23	Installations techniques matériel et outil	65 716,00	69
FCTVA	55 000,00	58	Emprunts et dettes assimilées	6 500,00	7
Amortissement des immobilisations	19 021,00	20	Subventions d'investissement	1 805,00	2
		0	Déficit d'investissement reporté (2025)	21 595,16	23
		0			





Le compte financier unique est établi par le Maire et le Comptable de la DGFIP.

🗁 Les documents concernant les budgets peuvent être consultés en Mairie.
🗁 Les notes synthétiques du CFU et du budget sont consultables également sur le site internet de la commune dans la rubrique « procès-verbaux et délibérations ».

Maison multigénérationnelle, géothermie et logement locatif : le projet avance

En ce début du mois de juillet, les trois projets de géothermie, maison multigénérationnelle et logement ont franchi une étape importante.

La phase administrative est désormais bien avancée. Les études des plans, les estimations financières, les demandes de subventions ainsi que la procédure de marché public des travaux sont désormais finalisées.

À la demande de la municipalité, quelques modifications ont été apportées à la voie d'accès. Celles-ci ont été validées par l'architecte et le maître d'œuvre. Par ailleurs, le marché de travaux, composé de 11 lots, a été retenu par la commission communale d'appel d'offres. Il a été soumis au vote des élus lors du Conseil municipal du 6 juillet dernier et a été validé à l'unanimité.

Excellente nouvelle pour la commune : l'ensemble des demandes de subventions déposées auprès des services de l'État, de la Région, du Département et de la Communauté de communes du Pays DUNOIS a reçu un avis favorable. Ces financements représentent près de **60 % du montant hors taxes estimé des travaux**, permettant ainsi d'alléger significativement le coût du projet pour la collectivité.

Les premiers coups de pioche sont prévus courant septembre. Les travaux débuteront par le forage des puits destinés au réseau de géothermie, qui assurera le chauffage et la climatisation de la future salle multigénérationnelle, du gîte d'étape ainsi que de la future habitation locative.

Tout au long du chantier, l'équipe municipale, l'architecte et le maître d'œuvre assureront un suivi régulier grâce à des réunions de chantier hebdomadaires. Nous ne manquerons pas de vous informer de l'avancement des travaux dans les prochains bulletins municipaux et sur notre site le Bourgdhem.fr

TOURISME

La saison estivale avait débuté sous de bons auspices et notre commune a eu le plaisir d'accueillir de nombreux visiteurs dès les premiers jours de juin.

Malheureusement, à la suite des dernières analyses des eaux de baignade révélant la présence de cyanobactéries, toute activité nautique est actuellement interdite.
Conformément aux recommandations de l'ARS (Agence Régionale de Santé), nous devons respecter strictement ces consignes afin de garantir la sécurité de tous.
Néanmoins depuis le 1er juillet, notre maître-nageur, Jonathan, veille au respect de cette interdiction.
Cette situation a naturellement eu un impact négatif immédiat sur la fréquentation de notre camping. Certains touristes ont annulé leur réservation et d'autres ont raccourci leur séjour.

Nous devons rester confiants et attendons les résultats des analyses complémentaires avec impatience en espérant une évolution favorable et rapide de la situation.

En revanche, les gîtes affichent un taux de remplissage satisfaisant notamment du 14 juillet au 15 août ce qui reste encourageant pour la saison.
Entre le 11 et le 25 juillet, des offres promotionnelles seront mises en place pour les gîtes afin de soutenir l'activité touristique.
Notre équipe, Pascale Maiwen et Yohann est en place pour assurer l'accueil de nos clients ; nous leur souhaitons une belle saison.

Prenez bien soin de vous et de vos proches en cette période estivale.

SOIR DE PANTHÉONISATION

« Un instant d'histoire. Merci à la municipalité pour son accueil et son vin d'honneur à l'issue de la cérémonie … »
« Très agréable moment, merci à l'équipe municipale … »
« Très agréable moment de convivialité … »
Voici quelques-uns des nombreux messages et commentaires des personnes venues partager avec nous, à travers la projection publique de la cérémonie, ce moment fort de notre histoire communale.
Nous étions en effet plus d'une soixantaine réunie sur la place du Bourg d'Hem pour vivre ensemble cet hommage à l'un des nôtres.
Un grand moment d'émotion partagée et aussi de convivialité et d'échanges autour d'un verre et d'excellentes pâtisseries préparées par Nelly, Évelyne, Michèle et Caroline. Un grand merci à tous !



Centenaire du Barrage d'Éguzon

Ce mois de juin, le barrage d'Éguzon a fêté son centenaire.
Il était au moment de sa mise en eau le plus grand barrage hydroélectrique de France.
La retenue d'eau a profondément modifié les paysages de la vallée de la Creuse.
Les besoins énergétiques étaient considérables dans la région (compagnie ferroviaire Paris Orléans).
Il est l'œuvre d'un enfant du Bourg d'Hem, Léon Chagnaud, devenu ingénieur Arts et Métiers.
On lui doit aussi diverses réalisations importantes de génie civil dans le domaine souterrain (métro parisien).





SÉCHERESSE

Nous y sommes désormais habitués, la sécheresse cette année encore frappe fortement notre département. Elle est cette fois plus précoce et dès la mi-juin tout le monde a pu constater la baisse des niveaux de nos rivières, ruisseaux et étangs. En conséquence le Préfet de la Creuse a pris un arrêté qui renforce les mesures de restrictions et règlemente l'usage de l'eau. Il est bien sûr impératif de respecter scrupuleusement ces consignes.
En outre, pour diminuer les risques d'incendie inévitablement liés à la sécheresse nous vous demandons la plus grande vigilance si vous faites un barbecue et nous vous rappelons qu'ils sont totalement interdits en forêt.
D'autre part, un nouveau rappel concernant les terrains situés dans les villages à moins de 50 mètres des maisons : ils doivent être scrupuleusement entretenus, sans herbes sèches, en particulier durant l'été pour éviter toute propagation de feu.

CANICULE

Nous sortons à peine de la canicule du mois de juin, la deuxième de l'année, que déjà une nouvelle vague de chaleur est annoncée dans les premiers jours du mois de juillet. C'est inquiétant car nos organismes sont fatigués. De plus, la chaleur étant désormais bien installée dans nos maisons, il est difficile de faire redescendre les températures à l'intérieur de nos bâtiments.
Plus que jamais, ayons les bons réflexes : hydrations régulières, alimentation adaptée, sorties aux heures les plus fraîches… Prenons soin de nous, de nos proches et de nos voisins !

